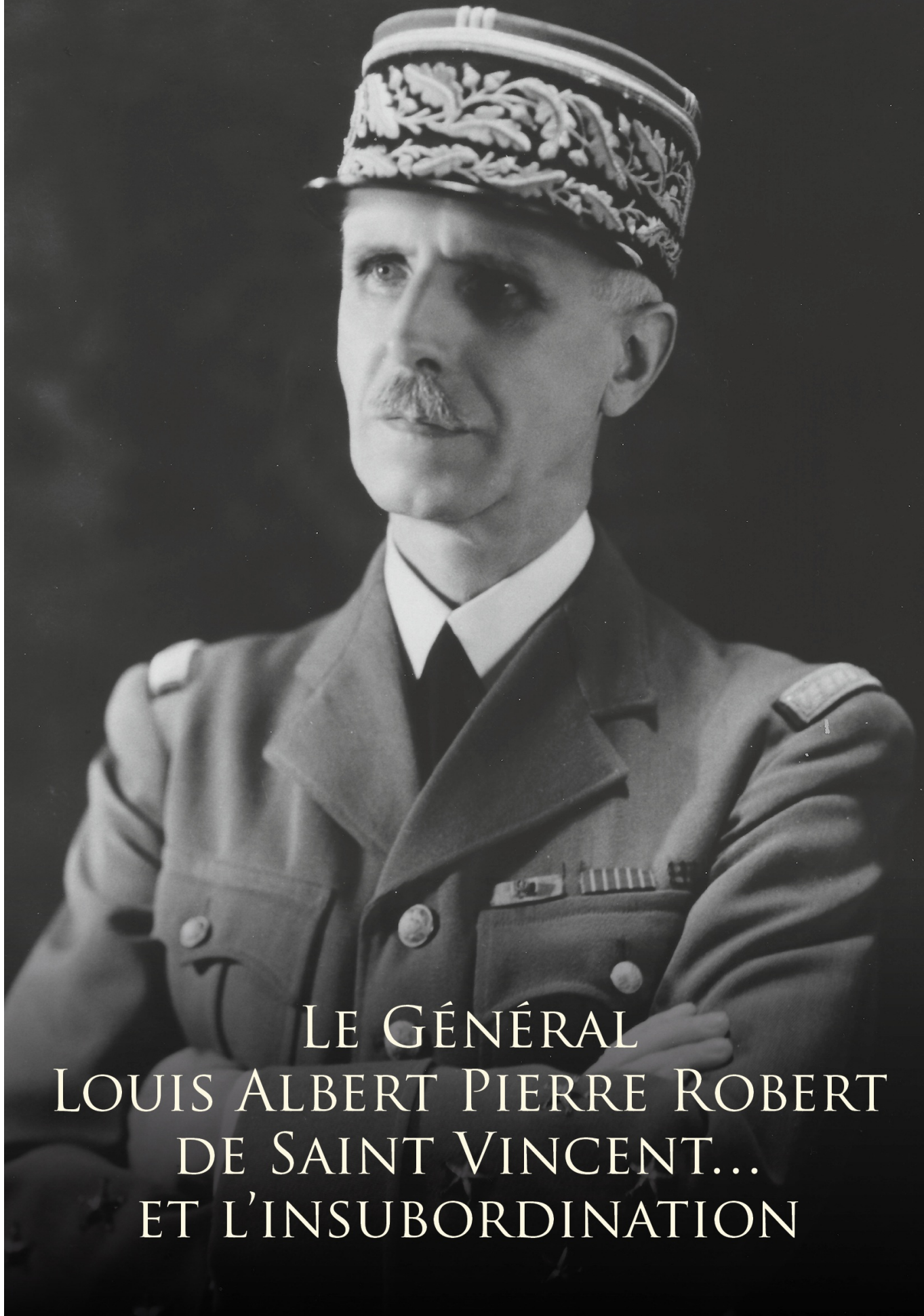


MADELEINE KAHN



LE GÉNÉRAL
LOUIS ALBERT PIERRE ROBERT
DE SAINT VINCENT...
ET L'INSUBORDINATION

Madeleine Kahn

Le Général Louis Albert Pierre Robert de Saint-Vincent... et l'insubordination

© Madeleine Kahn, 2025

ISBN numérique : 979-10-405-9350-8

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Préface

Le jour où le petit-fils du Général Robert de Saint Vincent me téléphona, ressurgit en moi la somme de recherches que j'avais entreprise sur le haut gradé. Pourtant j'avais compris que sa mère Madame Bénédicte avait intégré un EHPAD, qu'il avait découvert ma lettre, même pas décachetée, en triant les papiers dans le bureau de sa maman.

Je compris qu'il souhaitait me parler et lire les feuillets consacrés à son aïeul, son grand-père le Général Robert de Saint Vincent. Cet échange me laissa perplexe. J'ignorais ce que ce manuscrit était advenu et de surcroît, je n'avais rien écrit depuis des décennies, hormis des lettres aux amis et à notre proche famille.

Je me souvins de cette phrase de Kant « nous ne connaissons a priori des choses que ce que nous y mettons nous-mêmes ».

Le lendemain, après une nuit d'insomnie ou plus exactement une nuit agitée, je commençais à chercher le manuscrit. Armoires, étagères, tiroirs : tout ce qui pouvait contenir un manuscrit fut déplacé. Mon bureau, où j'aimais me réfugier pour lire, écouter de la musique et rêvasser à ce que j'allais faire de cette dernière tranche de vie fut comme perquisitionné. C'était l'enfer. J'étais de plus en plus nerveuse, fébrile. Je maudissais mon passé désordonné. Je finis par ouvrir ma serviette, plantée ici à portée de ma main. Il était là le trésor !

Une joie brûlante m'envahit ! Ce manuscrit, j'allais le relire, j'allais rendre hommage au Général Robert de Saint Vincent pour son courage, sa compassion à un moment où peu de gens offrirent leur aide aux Juifs persécutés en cette année de 1940.

Le Général Louis Albert Pierre Robert de Saint Vincent.

« ... Dès lors que l'Histoire nous traverse,
nos vies cessent de nous appartenir tout à fait ».

Marie Herbelin¹

Louis Albert Pierre Robert de Saint Vincent est né le 30 novembre 1882 à Saint Léger-en-Bray (Oise). Il décède à 71 ans à Forges-les-Bains (Seine et Oise) le 28 juillet 1954. En 1942 il est le Commandant de la XIV^e région militaire et Gouverneur militaire de la place de Lyon. Il est peu connu et rares sont ceux qui savent qu'il a refusé un ordre de participation à la déportation des Juifs raflés à Lyon. Je me suis intéressée à ce personnage pour son courage à un moment où cette qualité fit défaut à nombre de nos concitoyens.

De vieille noblesse française, la famille du Général Robert de Saint Vincent compte parmi ses ancêtres :

Pierre Augustin Robert de Saint Vincent (1725-1799), janséniste, membre du Parlement de Paris ; il a rédigé en 1787 une « *Réclamation du Parlement en faveur des protestants de France* ». Il s'est opposé aux emprunts de Louis XVI. Arrêté en 1788, il a émigré pendant la Révolution française.

Pierre Antoine de Saint Vincent (1756-1826), fils du précédent, Coseigneur du Canal de Briare, également conseiller au Parlement en 1778. Il suit son père en exil. De retour sous Napoléon Ier, il occupe les fonctions de proviseur au lycée de Caen pendant deux ans, puis au lycée de Versailles. À la Restauration, il est intégré comme Conseiller à la Cour de cassation en 1815 et son titre de Vicomte lui est confirmé par Louis XVIII en 1817.

À partir de ce niveau de généalogie, les descendants du Général Louis Albert Pierre Robert de Saint Vincent abandonnent la robe pour les armes.

Son grand-père, Pierre Gustave Leopold, Vicomte de Saint Vincent (1792-1868) est capitaine au corps royal du génie et nommé chevalier dans l'ordre de Saint Louis le 23 mai 1825.

Son père, Pierre Gaëtan, vicomte de Saint Vincent (1829-1923), polytechnicien, est officier du génie ; il a épousé en secondes noces, le 28

septembre 1880, Marie Françoise Nathalie Béatrix Le Bastier de Rainvilliers de Trémericourt (1847-1938). Sa mère et son père sont décédés respectivement à 91 et 94 ans ; le couple a eu trois fils : Pierre Athanase « Henri » (1881-1922), Louis Albert Pierre (1882-1954) le futur Général, et Pierre Marie Gaëtan (1884-1974).

Louis Albert Pierre de Saint Vincent épouse le 14 octobre 1919 Marie Elisabeth d'Ete (1889-1970), domiciliée à Rouen, rue du Clos Thirel. Il est alors chef d'escadron d'artillerie. Ils auront quatre enfants : Antoine Pierre Marie né le 25 juillet 1920, Amaury Pierre Marie né le 25 septembre 1921, Géraud Pierre Marie né le 24 mai 1923 et Bénédicte Thérèse Marie née le 11 octobre 1924 que j'ai rencontrée et dont j'apporterai ultérieurement les témoignages sur l'éviction de son père de l'armée.

Quant à sa carrière, tout comme son père, il entre à l'École Polytechnique en 1903, 33^e sur 180 candidats avec la note de 15/20. Remarqué pour sa distinction et ses qualités militaires, ses supérieurs notent « ... *fera un très bon officier...* ». Sous-lieutenant en 1905, il entre à l'École d'application d'Artillerie et Génie en 1906 et est promu lieutenant en 1907. En 1908 il est qualifié « *d'officier doué sous tous rapports qui promet beaucoup pour l'avenir* ». Et comme si tous ces éloges étaient au-dessous de la vérité, il est noté « ... *très bon chef de section ...* ». On lui reconnaît une grande intelligence, un esprit ouvert, une « *aptitude à rendre tous les services qu'on peut demander à un officier d'artillerie...* », fonction qu'il occupe en 1910. Promu capitaine en août 1914, il est affecté à l'État-major du 38^e corps d'armée d'artillerie en 1916. Il est distingué par l'appréciation suivante « ... *très doué, d'une haute valeur militaire, ne mérite que des éloges ...* ».

Commandant le 3^e groupe du 15^e régiment d'artillerie en octobre 1917, il termine la guerre comme chef d'escadron à titre temporaire. Détaché à l'École supérieure de guerre, il en suit les cours de fin 1919 à 1921. Il est promu chef d'escadron à titre définitif en 1924. Lieutenant-colonel en 1928, Colonel breveté en 1933 et affecté au 72^e régiment d'artillerie, il commande l'artillerie de la 3^e Division et est reconnu comme un « *Chef de corps très brillant et de grande valeur, aussi parfait instructeur que réalisateur sur le terrain* ». Affecté à l'État-major du Conseil supérieur de la guerre en 1935, il est promu Général de brigade en 1937.

À partir du 2 septembre 1939, il est Chef d'État-major du Général commandant la VI^e armée, puis Commandant par intérim de la 64^e Division

Alpine basée à Grenoble en novembre de la même année. « *Il a su faire de cette Division un excellent instrument de combat* ». Chargé du commandement du secteur Ubaye-Queyras, il « *en a assuré brillamment la défense, maintenant l'ennemi à la frontière* », notes signées du Général de corps d'armée FRÈRE en février 1941². Général de division en juin 1940, il commande la 7^e division d'infanterie à Grenoble, puis – promu Général de corps d'armée – il prend le commandement de la XIV^e Division militaire à Lyon en juillet 1941 à la suite du Général Aubert Frère. Comme tous les fonctionnaires et militaires soumis au régime de Vichy, il déclare avoir pris connaissance de l'article 1^{er} de la loi du 3 octobre portant sur le statut des Juifs et atteste sur l'honneur de ne pas avoir d'ascendants directs juifs³. En juillet 1941, il déclare ne pas appartenir aux sociétés ou à leurs filiales visées par la loi du 13 août 1940 et jure fidélité à la personne du chef de l'État en septembre 1941⁴.

Rappelons quand même l'adhésion du Général Robert de Saint Vincent à l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA), fondée après l'invasion de la zone Sud par le Général Frère, alors gouverneur militaire de Lyon depuis l'armistice de 1940. Ce dernier – issu d'une famille d'agriculteurs – a reçu, comme le Général Robert de Saint Vincent, une éducation chrétienne qui l'a marqué. Arrêté par la Gestapo en 1943, déporté au camp de concentration du Struthof, il décède là en 1944.

Quant au Général Robert de Saint Vincent, il appartient également à l'Armée secrète (AS), créée en zone Sud dès 1941 par Henri Frenay, chef du mouvement « Combat » ; l'Armée secrète a constitué des groupements militaires dont certains bénéficiaient d'appuis des services militaires spéciaux.

Placé dans la 2^e section (réserve) le 1^{er} septembre 1942, le Général Robert de Saint Vincent s'interroge.

L'exclusion de l'armée d'active du Général Robert de Saint Vincent.

*L'Histoire de tous est la même,
L'histoire de chacun est unique.*

OSE⁵

Le 1^{er} septembre 1942, le Général Robert de Saint Vincent est démis de ses fonctions par le gouvernement de Vichy. Il reçoit une lettre du Secrétaire d'État à la guerre datée du 19 août⁶, lui spécifiant que par application des dispositions de l'article 1^{er} de la loi du 2 août 1941, il est placé dans la 2^e section du cadre de l'État-Major général de l'armée. Or cette loi fixe la nouvelle limite d'âge des généraux de division et de corps d'armée à 59 ans, et le Général Robert de Saint Vincent est âgé de plus de 59 ans au moment des faits. Par lettre du 10 novembre 1942 du Secrétaire d'État à la guerre⁷ il est autorisé à fixer sa résidence à Forges-Les-Bains en Seine et Oise avec sa famille et y percevoir la solde afférente à sa position. Il demande un laissez-passer le 5 septembre 1942 pour rejoindre sa résidence avec son épouse, sa fille et un de ses fils ainsi que pour une femme de chambre et un ménage d'employés (jardinier)⁸.

Sans jouer sur les mots limogeage, destitution, exclusion : la référence à la loi du 2 août 1942, qui avance d'un an la limite d'âge pour les officiers généraux, a permis au gouvernement de Vichy de se débarrasser aisément des Généraux Frère et Robert de Saint Vincent, dont les comportements ne correspondaient pas à sa ligne. En effet, avant même les faits d'août 1942, ces deux généraux étaient déjà dans le collimateur. Le Secrétariat d'État s'est débarrassé d'eux en utilisant la loi qui raccourcit d'un an la durée de l'engagement des généraux. Il semble donc que ce soit davantage le côté « résistant » du Général Robert de Saint Vincent que sa désobéissance qui a pu lui valoir sa mise à la retraite, encore que légalement on ne puisse rien reprocher au Secrétariat d'État qui a maintenu sa solde et l'a averti de la mise en application de ladite loi.

Mais avant cette mise à l'écart, le Général Robert de Saint Vincent a été comblé d'honneurs. À l'issue de la Première Guerre mondiale, le voici titulaire de la Croix de Guerre avec palme cinq étoiles (une de vermeil, trois d'argent, une de bronze). Chevalier de la Légion d'honneur le 6 juillet 1919, il est promu

Officier par décret en date du 31 décembre 1930, puis Commandeur par décret du 22 décembre 1941. Il est élevé à la dignité de Grand Officier par décret du 11 juillet 1947 ; est-ce une reconnaissance pour son attitude sous Vichy en 1942 ?⁹

Néanmoins, ce changement de statut le 1^{er} septembre 1942 a laissé des séquelles. Je n'en veux pour preuve que le traumatisme de sa fille Bénédicte dont nous parlerons.

Pour comprendre cette opposition à Vichy, il faut nous replonger dans la France sous l'Occupation et son atmosphère délétère.

Le gouvernement de Vichy et ses dirigeants.

Alors que la victoire change de camp et que la France baigne dans une atmosphère délétère en 1944, on assiste au départ de Pétain. Il vient de Vichy via Belfort et se rend à Sigmaringen, suivi de Laval qui arrive lui de Paris. Ils sont les hôtes du château appartenant à la famille Hohenzollern-Sigmaringen situé dans le Bade-Wurtemberg en Allemagne. En vérité, le château sera le refuge du gouvernement de Fernand de Brinon jusqu'en 1945.

Qui est Brinon ? Il est chroniqueur judiciaire, rédacteur en chef au « Journal des débats », chef du service politique étrangère à « L'Information » et le premier journaliste français à avoir interviewé Hitler. Très tôt, il a opté pour une politique d'entente avec l'Allemagne. Représentant du gouvernement de Vichy à Paris, puis Secrétaire d'État, il approuve la collaboration. Il est intervenu dans la mise à l'écart du Général Robert de Saint Vincent. Réfugié en Allemagne, il est condamné à mort et sera exécuté le 15 avril 1947.

Font aussi partie du gouvernement Brinon, Pierre Laval, Abel Bonnard, Jean Bichelonne, Maurice Gabolde et Paul Marion.

Pierre Laval a joué un rôle essentiel au cours de la Seconde Guerre mondiale. Député socialiste, il réclame la paix pendant la Première Guerre mondiale (décembre 1915 – avril 1916). Il quitte le parti socialiste, est élu indépendant à la Chambre et occupe plusieurs postes ministériels. Sa politique de paix l'amène à des contacts impopulaires avec les États totalitaires. Il s'abstient sur la Sarre, signe le traité de Rome avec Mussolini lui cédant 114.000 km² du Tchad, le cinquième de nos actions du chemin de fer de Djibouti, octroyant un statut préférentiel aux Italiens en Tunisie. Il conclut un pacte d'assistance mutuelle avec Moscou et Prague. Il ne soutient pas les sanctions décidées par la Société des Nations (SDN) contre l'Italie dans l'affaire d'Ethiopie. Après la défaite de 1940, il combat le départ du gouvernement pour l'Afrique du Nord et le 23 juin, il devient ministre d'État du maréchal Pétain. Il obtient la révision de la Constitution et de l'Assemblée nationale. Promu Vice-Président du Conseil, il se rallie à l'ordre nouveau et préconise la collaboration avec l'Allemagne. Il rencontre Hitler à Montoire le 22 octobre 1940. Arrêté, il est libéré sur l'intervention d'Abetz, Les Allemands exigent son retour comme chef du gouvernement à la place de Darlan – ce qui sera le cas en avril 1942 jusqu'en août 1944 – puis à l'approche des Alliés, il rejoint les ministres de Vichy en route pour Sigmaringen. En mai 1945 il gagne l'Autriche puis Barcelone où il